

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation
Titre : **Comment la ville de Lausanne défend-elle ses intérêts auprès de la Berne fédérale?**
Initiant-e(-s) : Gaëlle LAPIQUE et consorts.

Depuis plusieurs années, les revendications des villes vis-à-vis de la Berne fédérale se font de plus en plus entendre. Les villes reprochent notamment au système fédéral actuel d'être trop rigide et de ne pas suffisamment prendre en compte leurs problématiques spécifiques - et souvent les coûts qui y sont associés. Pour ces raisons, de plus en plus de villes suisses alémaniques ont émis des propositions pour voir leurs intérêts mieux représentés à Berne.

Parmi les thématiques actuelles et concrètes, peuvent être citées: la part de la compensation des charges liées aux "villes-centres" dans la péréquation financière, le versement par le canton des fruits de cette péréquation aux villes-centre, l'important manque à gagner pour les villes suite à la future réforme de la fiscalité des entreprises III, la lutte sans fin contre les drogues illégales et la volonté de tester de nouveaux projets-pilote de décriminalisation de certaines drogues, la solidarité entre villes par rapport aux charges de l'aide sociale, la révision de la loi sur l'alcool et le manque de volonté (parlementaire) d'augmenter les prix, la rentabilité des parcelles CFF. **Bref, les thématiques communales qui relèvent de politiques décidées au niveau fédéral sont de plus en plus importantes et nombreuses sont les villes à déplorer leur déséquilibre entre poids politique d'un côté et poids économique et démographique de l'autre.**

Depuis quelques mois, les propositions des villes pour être plus impliquées dans des décisions prises à Berne et ainsi voir leurs spécificités prises en compte ont fleuri: mentionnons par exemple la proposition de Zurich que les villes de plus de 100'000 habitant-e-s puissent disposer d'un siège au Conseil des Etats.

Nous aimerions donc poser les questions suivantes à la Municipalité:

- **La ville de Lausanne partage-t-elle les souhaits de ses comparses (suisse-allemandes) de mieux défendre les intérêts des villes à Berne?** Si oui, envisage-t-elle de développer sa stratégie de « lobbying politique » et de soutenir, par ex., les initiatives pour améliorer la représentation politique des villes, telles que le projet zurichois? Comment compte-t-elle développer ses relations avec l'Union des Villes Suisses, notamment, comment organise-t-elle la défense de ses intérêts avec les autres villes?

- **Quels sont les outils de défense d'intérêts à disposition de la ville pour influencer les politiques publiques qui la touchent au niveau fédéral ?** Participe-t-elle par ex. aux phases de consultation des projets de loi?

- **Quels sont les contacts de la ville avec le service des relations extérieures du Canton?** S'associe-t-elle ponctuellement avec ce dernier pour défendre ses intérêts à Berne? Quels sont les défis rencontrés? Qui coordonne au niveau de la ville les relations extérieures ?

Nous remercions d'avance la Municipalité pour les réponses qu'elle voudra bien apporter à ces questions.

Lausanne, le 3 février 2015

